



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,  
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

L'Académie d'agriculture de France a été fondée en 1761.

Ses quelques 600 membres viennent d'horizon très différents: Chercheurs, Professeurs des Universités et des Grandes Ecoles, Agriculteurs, Vétérinaires, Dirigeants d'Entreprises et d'Organisations Professionnelles, Economistes, Spécialistes de la communication, etc ...

Cette grande diversité de compétences donne à l'Académie d'agriculture une capacité unique d'analyse, de réflexion, de décryptage et de synthèse sur tous les sujets liés à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

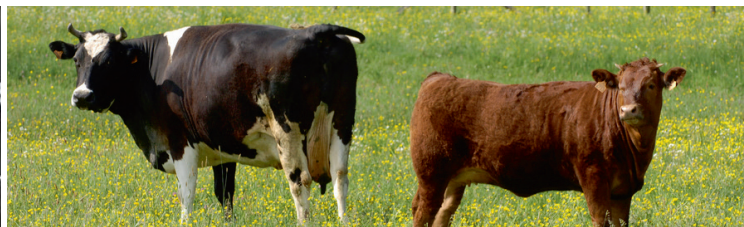


Association des Amis de l'Académie  
d'Agriculture de France  
18, rue de bellechasse  
75007 Paris



[4af@academie-agriculture.fr](mailto:4af@academie-agriculture.fr)

Les  
**Amis** de l'Académie  
d'Agriculture de France



L'académie est organisée en dix sections spécialisées qui s'investissent dans des sujets aussi variés que : l'agriculture biologique, l'eau, les sols, la Politique Agricole Commune, les milieux périurbains, la science au service de l'agriculture, les biotechnologies, le bien être animal, le climat, la transition écologique, le bois, l'alimentation, la biodiversité, les sols...

Vous trouverez  
une présentation  
de l'association 4AF  
sur le site de l'academie

[academie-agriculture.fr](http://academie-agriculture.fr)

Création : Audrey Zeller - zeller.audrey@orange.fr - © Photos : xxxxxxxx



**Vous êtes dirigeant ou responsable au sein d'une entreprise, d'une organisation professionnelle, d'un organisme technique ou bien particulier...**

**Vous avez à gérer des activités de veille, de stratégie ou de communication...**

**En adhérant à la 4AF, vous pouvez :**

- proposer à l'Académie d'agriculture des thèmes de réflexions pour vous aider dans vos orientations stratégiques,
- interroger l'Académie d'agriculture sur des sujets d'actualités pour vous aider à y répondre et disposer ainsi d'une expertise impartiale,
- initier et participer à des débats ou séances de travail de l'Académie d'agriculture sur des sujets qui vous concernent,
- accéder facilement au fonds documentaire de l'Académie d'agriculture,
- faire appel aux conférenciers de l'Académie d'agriculture pour qu'ils interviennent dans vos forums ou séminaires.

« Adhérer à la 4AF, c'est bénéficier de l'expertise de l'Académie d'agriculture, du cercle des conférenciers et faire travailler les académiciens sur ses propres sujets d'intérêts. »



## LES DOMAINES DE COMPÉTENCES DE L'ACADÉMIE

- La production, la transformation, la consommation et l'utilisation des produits du domaine végétal et animal, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture.
- L'utilisation et la gestion des ressources naturelles telles que la terre et l'eau, afin de préserver et améliorer l'environnement, la biodiversité et la qualité de vie.
- Les évolutions sociales, économiques et culturelles dans les domaines de l'agriculture, la forêt, le bois, la pêche, l'alimentation, l'eau et l'environnement.
- Les rapports entre ruraux et citadins et plus généralement avec la Société.



L'Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF) est une association, loi 1901 reconnue d'intérêt général. Elle a pour mission de favoriser les relations entre l'Académie d'agriculture et les acteurs du monde socio-économique qui souhaitent pouvoir bénéficier de l'expertise des académiciens ainsi que du fond documentaire de l'Académie.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde d'interrogations permanentes où les réseaux sociaux, en particulier, remettent en cause des acquis scientifiques sur lesquelles l'Académie d'agriculture peut apporter un éclairage solide et objectif pour les adhérents de la 4AF.

Face aux grands enjeux sociétaux et aux nécessaires transitions, des expertises impartiales et indépendantes sont en effet plus que jamais nécessaires.

« L'Académie d'agriculture a pour vocation d'apporter aux milieux sociaux-économiques des éclairages sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement pour les aider à faire leurs choix stratégiques mais aussi à mieux communiquer. »

## QUI EST MEMBRE DE LA 4AF ?

La 4AF est aujourd'hui composée essentiellement d'entreprises du monde agricole et agroalimentaire, d'organisations professionnelles et d'instituts techniques. Ces acteurs du monde agricole et agroalimentaire couvrent les domaines de l'agrofourniture, du machinisme, des transformateurs et des collecteurs, des distributeurs et du négoce agricole, de la finance et de la recherche mais aussi des filières agricoles, forestière et de la pêche. En adhérant à la 4AF, ils ont obtenu un accès exclusif à toutes les compétences de l'Académie d'agriculture.





BULLETIN À  
ENVOYER  
ACCOMPAGNÉ  
DU RÈGLEMENT À :

**Association des Amis  
de l'Académie d'agriculture  
de France (4AF)  
18, rue de Bellechasse  
75007 Paris**

